

Perpignan, le 25 janvier 2018

Le directeur académique des services
de l'éducation nationale
Directeur des services départementaux de
l'éducation nationale des Pyrénées-Orientales

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1^{er}
degré

s/c

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Education Nationale

**Direction des
Ressources Humaines
et des Emplois 1^{er}
degré**

Objet : Inscription sur les listes d'aptitude aux fonctions de **directeurs d'écoles annexes
et d'application** - Année scolaire 2018/2019 -

Références : Décret n° 74-388 du 8 mai 1974,
Circulaire n° 75-006 du 6 janvier 1975

Affaire suivie par
Stephanie GAVIGNAUD

Téléphone
04 68 66 28 31

Télécopie
04 68 66 28 22

courriel
[ce.dsden66srhe@ac-
montpellier.fr](mailto:ce.dsden66srhe@ac-montpellier.fr)

45 avenue Jean Giraudoux
BP 71080
66103 Perpignan Cedex

Site : [http://ac-
montpellier.fr/dsden66](http://ac-montpellier.fr/dsden66)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que peuvent être inscrits sur la liste d'aptitude aux emplois de directeurs d'écoles annexe et d'application, les instituteurs et professeurs des écoles âgés de **30 ans au moins** et satisfaisant aux conditions exigées :

- justifier de 8 ans de services effectifs,
- **et être titulaire du CAFIPEMF**

Les listes d'aptitude sont établies annuellement : les personnes intéressées doivent faire acte de candidature et sont soumises à un entretien chaque année.

Les entretiens se dérouleront cette année dans le département de l'Aude.

Les candidats répondant aux conditions prévues et intéressés par les postes vacants ou susceptibles d'être vacants dans le département des Pyrénées-Orientales ou plus largement dans l'académie de Montpellier doivent remplir la demande d'inscription ci-jointe et la transmettre à leur inspecteur de circonscription **au plus tard le jeudi 08 février 2018**.

Les inspecteurs de circonscription veilleront à transmettre les dossiers de demande d'inscription sur les listes d'aptitude de directeurs d'établissements spécialisés à la DSDEN (DRHE – Gestion Collective) au **plus tard le lundi 12 février 2018**.



Michel ROUQUETTE